

# Office cantonal de l'assurance-maladie et des bourses d'études (OCAB)

## Contact



### Adresses

Office cantonal de l'assurance-maladie et des bourses d'études (OCAB)  
Case postale 716  
Espace de l'Europe 2  
2002 Neuchâtel



### Mail

ocab@ne.ch



### Téléphone

032 889 66 30



### Site

[www.ne.ch/ocam](http://www.ne.ch/ocam)



### Fax

032 722 03 66



### Horaires

## Informations complémentaires

### Statut juridique

Administration cantonale

### Buts

L'office cantonal de l'assurance-maladie et des bourses d'études (OCAB) est un office du Département de l'emploi et de la cohésion sociale (DECS). L'OCAB est chargé:

- De la réduction individuelle des primes LAMal (subsidés LAMal);
- De la gestion et du contrôle de l'affiliation LAMal;
- Du contentieux LAMal;
- De l'octroi des bourses et prêts d'études.

GSR - Guide social romand - [www.guidesocial.ch](http://www.guidesocial.ch)

Les données contenues dans cette fiche sont mises à jour régulièrement grâce à la contribution de l'organisme sus-mentionné.

Merci de nous signaler les éventuelles modifications : [gsr@artias.ch](mailto:gsr@artias.ch)